

10 & 11 MAI 2023

Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, (UPEC)

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration en date du 7 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023 ;
- VU** la décision cadre en date du 4 février 2022 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** l'avis du Comité électoral consultatif en date du 13 avril 2023 ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-UPEC-07 en date du 12 avril 2023 portant modalités d'organisation des élections partielles pour le renouvellement des représentantes et des représentants des usagers à la Commission de la recherche (secteurs 2 et 4) des Conseils centraux de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** l'arrêté 2023-ELE-UPEC-08 en date du 13 avril 2023 fixant le calendrier électoral portant organisation des élections pour le renouvellement partiel des représentantes et des représentants des usagers à la Commission de la recherche (secteurs 2 et 4) des Conseils centraux de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;



ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Sont déclarées recevables pour les élections partielles des représentantes et des représentants des usagers à la Commission de la recherche (secteurs 2 et 4) aux Conseils centraux de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) Val-de-Marne organisées du mercredi 10 mai 2023 à partir de 10 heures 00 jusqu'au jeudi 11 mai 2023 à 16 heures 00, les listes de candidatures suivantes :

→ 1.1. POUR LA COMMISSION DE LA RECHERCHE (CR) (SECTEURS 2 ET 4) DU CONSEIL ACADÉMIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Nom de la liste	Collège	Collège Usagers
	Secteur	
	Secteur 2 Lettres et sciences humaines et sociales	1- Pour l'amélioration des conditions de travail et la défense des droits des doctorants et doctorantes !
	Secteur 4 Disciplines de santé	1- Bouge ta fac

**Usagers,
Votez
en ligne,**

pour élire vos représentantes et
représentants à la Commission de la
recherche (secteurs 2 et 4) aux
Conseils centraux de l'Université



10 & 11 MAI 2023

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage sur les campus de l'Université, ainsi que par une mise en ligne sur le site élections dédié.

Fait à Créteil, le 28 avril 2023

Le Président de l'Université

Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Le Président de l'Université
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC

Jean-Luc Dubois-Randé

**Usagers,
Votez
en ligne,**

pour élire vos représentantes et
représentants à la Commission de la
recherche (secteurs 2 et 4) aux
Conseils centraux de l'Université

